

## Organisation des tests de sélection pour le :

### « CPJEPS »

### Spécialité

### « Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne »

Vous allez être convoqué(e) pour participer :

- ✓ aux Tests d'entrée en formation mis en place par FORMAPI.

#### TESTS DE SELECTION ORGANISES PAR L'ORGANISME DE FORMATION FORMAPI

Ces tests se composent de l'épreuve suivante :

#### 1 - Epreuve écrite – Durée : 1 heure

- Une production écrite de quinze lignes environ sur sa motivation à exercer ce métier et à se former.

#### 2 - Entretien – Durée : 30 minutes

L'entretien permettant de mesurer :

- La motivation du candidat et sa capacité à se projeter dans la formation et le métier,
- Le niveau d'expression écrite, intelligible, cohérent et en langue française, compréhension d'un texte simple et capacité au positionnement en tant qu'animateur d'activité de la vie quotidienne de groupe.

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre disposition au **03.80.74.08.88** ou à l'adresse mail suivante : [inscription@formapi.fr](mailto:inscription@formapi.fr)